

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE  
**QUÉBEC**

Publiée avec l'approbation de  
 Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN  
 Curé du Cap-Santé,  
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN  
 Curé du Cap-Santé,  
 Co., de Portneuf.



**CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :**

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

**QUÉBEC :**

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1892 .

**SOMMAIRE :**

Les devoirs d'état, 361.—Lettre de Mgr l'administrateur du diocèse de Chicoutimi au R. P. Valiquette, 361.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 363.—Les annonces immorales, 366.—Nécrologie, 367.—La médaille de saint Benoit, 367.—Bulletin judiciaire, 368.—musique nouvelle pour Pâques, 369.—Le souvenez-vous du Sergent pyrénéen, 369.—A travers le monde des nouvelles, 372.

**FÊTES DE LA SEMAINE.**

Dimanche 3 avril—De la Passion.  
 Lundi, 4 " —Saint Isidore.  
 Mardi, 5 " —Saint Vincent Ferrier.  
 Mercredi, 6 " —Férie.  
 Jeudi, 8 " — "  
 Vendredi, 9 " —Notre-Dame de Pitié.  
 Samedi, 10 " — Férie.

# Restaurateur de Robson.



*Marque de Commerce.*

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de nous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

**L. ROBITAILLE, Propriétaire.**  
*Joliette, P. Q., Canada.*

**OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.**

**BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC**

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h. Vêpres à 7 h.

**EGLISE DE LA BASSE-VILLE,**

Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

**EGLISE SAINT-ROCH.**

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

**CONGRÉGATION DE ST-ROCH.**

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h. — Grand'messe à 10 h., Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

**CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE**

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

**EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.**

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfrérie à 7 h.

**EGLISE SAINT-SAUVEUR.**

Messes basses le dimanche à 5½ 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

**CHAPELLE N.-D. DE LOURDES**

Messes basses le dimanche à 6

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

---

### Les devoirs d'état

Beaucoup s'imaginent avoir de la religion, parce qu'ils font leurs Pâques, quelquefois les Quarante-Heures, et qu'ils sont exacts à entendre la messe les dimanches et jours de fêtes. Ils sont dans l'erreur, si leur pratique de la religion se borne à ces actes extérieurs; ils usent un titre qui ne leur appartient pas, s'ils se rangent parmi les bons chrétiens. En effet, il est certain que celui là seul pratique sa religion qui remplit tous ses devoirs d'état, devoirs de père, de fils, de propriétaire, de patron et d'ouvrier. Or, ils sont nombreux ceux qui agissent dans la vie pratique, comme ils agiraient s'ils n'étaient pas chrétiens et ne fréquentaient pas les sacrements.

Les sacrements, certaines pratiques de piété donnent le moyen d'éviter le mal, de faire le bien, d'arriver à être bon chrétien. Ils sont le chemin qui conduit au salut, mais ils ne sont pas, à eux tout seuls, ce qui fait le chrétien. Pour être vraiment chrétien, il faut de toute nécessité s'acquitter de ses devoirs d'état. Les sociétés chrétiennes, comme le dit l'Encyclique sur la *condition des ouvriers*, sont prospères seulement lorsque ceux qui les gouvernent, et lorsque la majorité de leurs membres observent ce que la religion leur commande, de la manière dont nous venons de l'indiquer.

---

Lettre de Mgr l'administrateur du diocèse de Chicoutimi  
au R. P. Valiquette.

12 mars 1892.

Rév. P. Valiquette, O. M. I.,  
St-Sauveur, Québec.

Mon Révérend Père,

Je ne saurais trop vous encourager à propager la pieuse *Association des Familles* qui a fait tant de bien déjà dans les paroisses où elle est établie et qui est appelée à en faire encore davantage

dans l'avenir. Elle se présente à nous, munie de la double et chaleureuse recommandation des Souverains Pontifes, Pie IX et Léon XIII, qui l'ont enrichie d'indulgences : que nous faut-il de plus pour nous engager à la répandre autant que possible ?

Travailler à maintenir et à développer dans les familles chrétiennes la piété, l'union, la charité ; leur offrir un parfait modèle de toutes les vertus en même temps que des protecteurs puissants, c'est faire un acte de zèle apostolique éminemment méritoire, c'est contribuer à affermir la société domestique et la société civile qui, à notre époque, sont si fortement ébranlées. Or, tel est le but admirable que se propose la belle association dont vous êtes le promoteur. Rien de plus édifiant, rien de plus digne de notre admiration que de voir le père, la mère, les enfants se réunir chaque soir pour faire la prière en commun devant l'image vénérée de la Sainte Famille, se consacrer à Jésus, Marie, Joseph, leur offrir l'hommage de leur filial amour, et implorer leur céleste protection. Ces réunions quotidiennes, sous les regards de Dieu, font le charme de la vie ; elles sont comme un baume salulaire pour l'âme ; elles entretiennent l'esprit religieux ; elles fortifient les liens de la charité qui doit exister entre les membres d'une même famille et contribuent à retenir sous le toit paternel des enfants avides d'une liberté trop souvent funeste à leur innocence.

Avec le grand Pape Léon XIII, je ne doute pas que les membres de la société, implorant chaque jour la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ par les mérites de la Vierge Marie et de S. Joseph, obtiendront une assistance efficace pour ordonner saintement leur vie et pour voir joyeusement fleurir dans leurs maisons la concorde, l'affection, la patience dans l'adversité et l'honnêteté des mœurs. L'exemple est la plus éloquente des prédications ; celui de la Sainte-Famille ne peut manquer de produire des fruits de piété et de sainteté et de porter à l'accomplissement des devoirs qui sont dus à Dieu, au prochain et à soi-même.

Je vous engage donc, mon Révérend Père, à faire progresser le plus possible cette belle œuvre et je demande à Dieu de bénir les travaux de votre zèle.

Veuillez agréer, Révérend Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

† L. N. Archevêque de Cyrène,  
Administrateur du diocèse de Chicoutimi.

---

## Chronique de la "Semaine Religieuse"

C'est dans la quatre-vingt-troisième année de son âge et la quinzième de son pontificat que Léon XIII vient d'entrer, salué par le peuple fidèle qui lui crie : *Ad multos annos !*

Les tribulations et les souffrances, les sollicitudes du gouvernement difficile de l'Église en ces temps, n'ont point affaibli le Pape qui montre une vigueur juvénile et une ardeur au travail que l'on ne supposerait pas dans un vieillard.

Dernièrement, on chuchotait que Léon XIII était malade et fatigué, car pendant huit jours il avait suspendu toute audience. Pendant ce temps, le Pape, renfermé dans son cabinet de travail, méditait les belles paroles de son Encyclique à l'épiscopat français.

Chaque matin, le Pontife, malgré son grand âge, reçoit le cardinal secrétaire d'Etat, discute avec lui les affaires générales de la politique ecclésiastique, et lorsque le Cardinal est sorti, arrivent les cardinaux préfets et secrétaires des congrégations qui, tour à tour, sont reçus pour soumettre les relations au Pape et lui proposer les décisions prises au sein des congrégations.

Si l'on considère maintenant que la longévité est une tradition dans la famille des Pecci et que plusieurs des ancêtres les plus proches du Pape sont arrivés presque à être centenaires, on peut en augurer que Léon XIII sera conservé au monde catholique encore de longues années, et que l'on pourra certainement célébrer le grand jubilé épiscopal du Pape.

La France a encore changé de gouvernement. On a dit, pendant la guerre de sécession, que les Américains changeaient de généraux aussi souvent que de chemise ; on peut bien dire que la France les imite en fait de gouvernements. L'ancien est tombé parce qu'on voulait se débarrasser de Constant. Rien ne le prouve mieux que la composition du nouveau, formé à peu près des mêmes éléments et dont le programme ressemble autant à l'ancien que deux gouttes d'eau se ressemblent entre elles.

M. J. Simon raconte que, durant la crise, il interrogeait un gros personnage. " Je suis indifférent aux incidents de la bataille, dit celui-ci. Il suffit que les ministres qui seront désignés soient républicains. — Mais, monsieur, lui dis-je, qu'est-ce que la République ? " Il réfléchit un moment et me répondit : " C'est la laïcisation ! "

C'est bien cela. Aussi, dans leur déclaration, les nouveaux ministres ont-ils eu soin de dire à la première ligne que les lois de laïc-

sation, les lois scolaire et militaire, sont l'essence même de la république telle qu'ils l'entendent.

Là-dessus on a voté par 325 contre 75, l'adoption de la déclaration du gouvernement. Comme on le voit, le pivot de la politique actuelle, c'est la question religieuse, et ces anti cléricaux finiront par s'y brûler les pattes.

Nous disions tout à l'heure que le nouveau ministère est composé à peu près des mêmes éléments. Parmi les nouveaux se trouve M. Ricard. Ce monsieur a été autrefois, dit-on, membre des conférences de Saint-Vincent de Paul. Puis il s'est uni à une protestante. Cette union aurait pu être légitimée, après dispense de l'empêchement. Il paraît cependant que M. Ricard s'est contenté du *conjungo* du maire et d'un ministre protestant, et qu'il fait élever ses enfants dans l'hérésie.

Sa conduite depuis ce temps fait croire que :

Ce temple l'importune, et que son impiété  
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

Ils sont toujours partout les mêmes, les apostats. A ceux de notre pays comme à ceux de l'étranger, on pourrait également appliquer ces deux vers. Suivons notre Ricard quelques instants. En 1888, parlant sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il disait :

“ N'est-ce pas d'abord par les mœurs qu'il faudrait la faire, cette séparation ? *Un chef de famille n'avancerait-il pas la question en empêchant sa femme d'aller chercher ses exemples et ses conseils dans l'ombre du confessionnal ?* ”

“ Et vous savez combien, en dehors des grands centres, *combien dans les campagnes le prêtre est nuisant et dangereux* pour nos institutions qu'il combat à la chaire et dans le confessionnal. ”

Dans cette même réunion, il s'est vanté hautement d'avoir interdit les processions, d'avoir, *le premier*, porté la main sur la subvention des Frères, d'avoir fait voter la laïcisation.

M. Ricard est le seul des députés de la Seine-Inférieure qui se soit prononcé pour la priorité de cette proposition Hubbard qui, dans le but de “ poursuivre la lutte du pouvoir civil contre le parti clérical ”, réclamait l'urgence sur le projet de loi relatif aux associations. Cette manifestation, d'après les lois du régime parlementaire, devait rendre impossible son entrée dans le nouveau ministère, puisque la chambre l'avait condamné. Il y est entré tout de même. Et quel ministère, pensez-vous, que M. Carnot lui ait confié ? Le ministère des cultes ! Et à qui le nouveau ministre des cultes a-t-il jugé bon de confier la direction de son cabinet ? A un Juif !

Pour appliquer le Concordat dans son véritable esprit, c'est heureusement trouvé.

Sur neuf membres, le nouveau ministère compte : Trois protestants : MM. Ribot, de Freycinet et Ricard ; quatre franc-maçons : les F. \* F. \* Viette, Roche, Bourgeois et Rouvier ; deux admirateurs de la Révolution : MM. Loubet et Cavaignac.

La coalition des protestants, des juifs, des francs-maçons et des révolutionnaires apparaît cette fois au grand jour, et les paroles de l'illustre archevêque d'Aix : " Nous ne sommes pas en République, mais en franc-maçonnerie," sont plus vraies que jamais.

Combien de temps vivra le nouveau ministère ? Son règne sera évidemment éphémère. Il venait à peine d'éclorre, qu'il était battu à Brest par les catholiques, à Béthune par les socialistes et à Poitiers par les conservateurs. Nos lecteurs le savent, Mgr d'Hulst a été élu par la troisième circonscription de Brest. 11,103 bretons sur 11,900 votants lui ont confié le mandat de député. Mgr Freppel avait 11,506 voix, en 1889. Mgr. d'Hulst aurait eu le même nombre de votes, mais on avait organisé contre sa candidature une campagne d'abstentions, et recouru à des manœuvres ridicules et odieuses, qui sont de tous les pays.

Un certain nombre de paysans et d'ouvriers espagnols ont tenté de s'emparer d'une ville, Xérès, avec l'intention de prendre des otages et de rançonner tous les habitants riches ou aisés.

Il s'en est fallu de bien peu qu'ils n'aient réussi. On a pu les chasser ; et quatre d'entre eux ont été condamnés à mort et exécutés.

Plusieurs journaux espagnols ont, à cette occasion, répété ce que les gens de bon sens ont dit si souvent : Ne laissez pas tout écrire, si vous ne voulez pas laisser tout faire. L'un d'eux s'exprime ainsi :

Que Dieu pardonne aux pauvres justiciés, puisque la société n'a pas pu leur pardonner. Mais avouons que la société est ici bien illogique. On dit au citoyen : tu peux soutenir que la propriété est un vol, mais malheur à toi si tu voles ! Tu peux prêcher que tout ordre social est une absurdité, mais malheur à toi si tu tentes de le changer ! Tu peux crier que c'est ton droit de n'avoir ni Dieu ni maître, mais malheur à toi si tu essaies de supprimer tes maîtres ! Avec de telles contradictions, comment voulez-vous que les sociétés modernes puissent rester debout ?

Ainsi le sol tremble dans la plupart des pays. Les révolutionnaires viennent de faire une sortie en corps dans les rues de Berlin, les grèves se succèdent en Belgique, en Angleterre, etc, sur un mot d'ordre des sectés; il n'y a pas à s'y méprendre. Nous ne sommes pas plus exempts de ces fléaux que les autres pays. Dans le moment même, des centaines d'employés de la puissante compagnie du Pacifique, sur un parcours de 3000 milles, sont en grève. Les salaires sont très raisonnables, on n'allègue aucun grief légitime, et, ce qui est encore plus odieux, on s'est mis en grève sur des crimes donnés par des fraternités américaines. Voilà ce que l'on peut attendre de sociétés formées en dehors des principes catholiques.

Montréal s'est plaint, l'automne dernier, d'être envahie par les Juifs. Si le malheur des autres pouvait consoler, elle n'aurait qu'à regarder New-York, qui a actuellement une population juive de 45,000 à 50,000 âmes.—Sur douze cents maisons de commerce occupant Broadway, de Canal street à Union square, on estime qu'il en est un millier de juives.—L'ensemble du capital entre les mains des 2018 marchands juifs de New-York est évalué à 207,388,000 dollars. Leurs fermages, dans la ville, sont estimés de 150 à 200 millions de dollars. — La ville de Détroit est devenue, elle aussi, le siège d'une nombreuse agglomération juive dont le chef est un sieur Jacob Jesreel (Israël).—Il envoie des apôtres en Angleterre pour y chercher les "membres épars d'Israël" et les amener à Détroit.

Une ville envahie par les Juifs méritent d'être exemptée de tout autre fléau.

#### Les annonces immorales

Le comité de police de Montréal vient de décider que, désormais, toutes les affiches devront être présentées au chef ou aux sous-chefs pour approbation. De plus, quiconque placardera des annonces immorales, en contravention avec ce règlement, sera passible de quatre mois d'emprisonnement.

Si le même règlement n'est pas déjà en vigueur à Québec, nous demandons qu'il soit adopté sans retard, et appliqué sévèrement. Cette mesure de prudence est de tous les temps et de tous les lieux.

## NECROLOGIE

M. l'abbé Léon Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*, est décédé le 23 mars dernier, au Cap-Rouge, à l'âge de 72 ans.

Né à Bécancour le 10 mars 1820; ordonné à Québec le 12 septembre 1844, il fut vicaire à Saint-François de la Beauce jusqu'en 1847, et à Saint-Gervais pendant un an. En 1848, il devint curé de Tring; en 1853, de l'Île Verte; en 1854, de Saint-Joachim, et en 1862, de Notre-Dame de Portneuf.

On peut dire que M. l'abbé Provancher a fait des sciences naturelles l'occupation de toute sa vie, mais surtout depuis près de vingt-cinq ans, époque à laquelle il a renoncé définitivement au ministère actif. Aussi, sa compétence en ces matières était admise de tout le monde, et son nom occupera certainement une place très onviable dans notre petit monde de savants.

M. Provancher laisse un grand nombre d'ouvrages, mais son œuvre capitale est, sans contredit, la publication du *Naturaliste Canadien*, dont la collection compte, croyons-nous, plus de vingt volumes.

Nous devons rappeler aussi que notre savant naturaliste est le fondateur de la *Semaine Religieuse de Québec*. Mais il avait trop présumé de ses forces en voulant mener de front la publication de deux revues, à un âge surtout où le travail commence à fatiguer; il dut, au bout de quatre mois, renoncer à cette nouvelle tâche. Tout de même, il a l'honneur d'être le fondateur d'une modeste publication, qui a fait pas mal de chemin depuis l'automne de 1888, et qui, nous l'espérons, n'est pas sans avoir fait quelque bien. M. l'abbé Provancher a donc un titre tout spécial aux prières de nos abonnés, qui ne manqueront pas de recommander son âme à la miséricorde de Dieu.

Il appartenait à la Société Saint Joseph, à la Congrégation du Séminaire de Nicolet et à la section diocésaine des messes.

## La médaille de saint Benoît.

Outre l'image de la croix et celle de saint Benoît, la médaille contient un certain nombre de lettres, dont chacune représente un mot latin. Ces mots réunis forment un sens qui manifeste l'intention de la médaille. Leur but est d'expliquer les rapports du Bienheureux Patriarche des Moines d'Occident avec le signe sacré du salut, et de fournir en même temps aux fidèles un moyen d'employer la vertu de la sainte Croix contre les esprits de malice.

Ces lettres mystérieuses sont disposées sur le côté de la médaille où figure la Croix. On doit observer d'abord les quatre qui sont placées entre les branches de cette croix : C. S. P. B. Elles signifient : "Crux Sancti Patris Benedicti ;" en français : *La Croix du saint Père Benoît*. Ces paroles expliquent déjà le but de la médaille.

Sur la ligne perpendiculaire de la Croix elle-même, on lit : C. S. S. M. L., ce qui veut dire : "Crux sacra sit mihi lux" (*que la sainte Croix soit ma lumière*). Sur la ligne horizontale on lit : N. D. S. M. D., ce qui signifie : "Non Draco sit mihi dux" (*que le dragon ne soit pas mon chef*).

Autour de la médaille se trouve une plus longue inscription, qui présente d'abord le saint nom de Jésus exprimé par le monogramme ordinaire : I. H. S. La foi et l'expérience nous enseignent assez la toute puissance de ce nom divin. Viennent ensuite, en commençant à droite, les caractères suivants : V. R. S. N. S. M. V. S. M. Q. L. I. V. B. Ces initiales représentent deux vers ; "Vade retro Satana; nunquam sua te mihi vana; sunt mala quæ libas; ipse venena bibas." (*vaire-toi Satan; ne viens pas me conseiller tes vanités; le breuvage que tu verses est le mal; bois toi-même tes poisons*).

"Ces paroles sont censées sortir de la bouche de saint Benoît. Le chrétien peut se les approprier toutes les fois qu'il est en butte aux tentations et aux insultes de l'ennemi invisible du salut, Notre-Seigneur a Lui-même sanctifié les premiers mots : "Vade retro, Satana!" Leur valeur est donc éprouvée, en même temps qu'elle est garantie par l'Évangile lui-même. Les *vanités* que le monde nous conseille sont les désobéissances à la loi de Dieu, les pompes et les fausses maximes du monde. Le *breuvage* que nous présente l'ange des ténèbres est le *péché*, qui donne la mort à l'âme. Au lieu de l'accepter, nous devons le lui laisser, comme le partage qu'il s'est choisi lui-même."

#### BULLETIN JUDICIAIRE

##### COUR D'APPEL

22 mars 1890.

S. a intenté une action contre V. pour le forcer à rendre compte d'une somme de \$2,500 que S. alléguait avoir payé à V. le 6 octobre 1885, pour payer les premiers billets de S. qui parviendraient à maturité, et en reconnaissance de laquelle le teneur de livres de V. donna le reçu suivant : "Montréal, 6 octobre 1885. Reçu de M. D. S. la somme de \$2,500 pour être appliquée à ses premiers billets qui parviendront à maturité. M. V. (Fred.)"

V. plaيدا qu'il n'avait jamais reçu les \$2,500 et que le reçu qui devait être pour une caisse de "sealskins" et non pour \$2,500, avait été donné par son commis, par erreur. Le commis et d'autres témoins furent examinés sans objection pour prouver l'erreur.

Jugé :—Que dans les matières commerciales on peut prouver par témoin qu'un reçu écrit a été donné par erreur par un commis, et que dans ce cas-ci il a été prouvé qu'il y avait eu erreur.

---

#### Musique nouvelle pour Pâques

MM. J. Ficher et Frères, N° 7, Bible House, New-York, nous ont envoyé deux *Antiennes* nouvelles pour Pâques, composées par John Wiegand.

1. Vidi aquam, pour 4 voix, S. A. T. et B.

2. Regina Cœli, pour 4 voix, S. A. T. et B.

Prix : 20 cents chacun.

Les deux morceaux sont d'un caractère solennel, sublime et imposant, et de nature à produire beaucoup d'effet sans présenter trop de difficultés. Nous présumons que les chœurs des églises catholiques en feront une commande considérable pour la fête de Pâques.

---

#### Le Souvenez-vous du Sergent pyrénéen

##### CONDAMNÉ A MORT

Voici un trait que nous avons entendu raconter par le R. P. d'Audiffret dans ses prédications. Les âmes pieuses qui savent l'influence de la prière dans les événements même les plus ordinaires de la vie, n'hésiteront pas à y reconnaître un exemple de la protection maternelle de Notre-Dame de Lourdes sur ceux qui l'invoquent avec persévérance. Rien n'empêche aujourd'hui de dire que le R. P. d'Audiffret était lui-même l'aumônier du militaire dont nos lecteurs vont admirer l'émouvante conduite :

Les restes malheureux de l'armée française marchaient vers la Savoie hospitalière ; on était aux Faucilles (Jura) ; une motte de neige servait de table, les dernières provisions s'épuisaient et l'on abattait les chevaux pour y suppléer. Un aumônier militaire prenait sa part du *festin*, lorsqu'un aide de camp du général commandant la retraite vint à lui et lui dit :

—Vite, vite, mon aumônier, de la part du général, venez préparer un de nos soldats que l'on va fusiller.

—...Que l'on va fusiller, grand Dieu !..... Qu'a-t-il donc fait ?

—Je n'ai pas le temps de vous le dire.

L'aumônier se rend sur le terrain de l'exécution, fait abaisser les dix canons des fusils braqués sur le condamné et, s'approchant de celui-ci, le presse tendrement sur son cœur.

—Mon cher enfant, lui dit-il, puisque la miséricorde des hommes vous abandonne, je vous apporte celle du bon Dieu. Offrez à la justice des hommes et à celle de Dieu le sang que vous allez répandre ; montez au ciel, la patrie des repentants et des braves !

Comme le prêtre traçait le signe du pardon, les bombes prussiennes éclatent à ses pieds et de toutes parts retentit le cri : « Sauve qui peut ; les Prussiens sont là ! » L'aumônier reste avec le sergent qui avait encore les yeux bandés, il lui rend la liberté des mouvements et de la vue, et lui dit :

—Mon ami, c'est un trait de la divine miséricorde ; de cette façon vous aurez plus de temps pour vous préparer à paraître devant Dieu.

Le soldat est gardé à vue pendant que l'armée continue sa marche sur Gex (Ain). Chaque détachement se présente à la mairie pour toucher ses vivres. L'aumônier arrive au bas du perron et se trouve en face du général qui sort sa montre et lui dit en montrant la salle où l'on venait de transférer le prisonnier :

—Vous avez un quart d'heure, aumônier, pour préparer ce garçon-là ; j'envoie deux hommes au cimetière pour creuser sa fosse. Il sera fusillé sur le bord du trou.

L'aumônier se rend auprès du sergent :

—Monsieur l'aumônier, lui dit celui-ci, est-il donc vrai que l'on va me fusiller ?—Vous le savez, mon pauvre enfant ; il n'y a pas à vous faire illusion.

Le soldat se confesse avec un admirable sang-froid, puis se levant soudain :—Mon aumônier, il faut donc mourir, s'écrie-t-il, je ne verrai plus ma mère... ; elle aurait été si fière si j'étais mort au champ d'honneur, mais mourir fusillé... fusillé par mes camarades.... Non, mon aumônier, c'est trop dur. Ah ! par pitié pour ma mère, sauvez-moi !

En même temps, le sergent se précipite vers la fenêtre pour s'évader ; il avait oublié qu'ils étaient au deuxième étage et il retomba entre les bras de son soutien, répétant : Sauvez-moi ! sauvez-moi !..

—Mon ami, vous m'arrachez l'âme ; si je le pouvais, je mettrais

ma tête à la place de la vôtre; mais, ce que je ne peux faire, la sainte Vierge le peut.

—Dites-moi, sergent, aimez vous la sainte Vierge?

—Ah! monsieur l'aumônier, si je l'aime!.... je suis de son pays.

—Vous n'êtes pas de Nazareth, je pense?

—Non, mon aumônier, je suis des Pyrénées, de la contrée de Lourdes.

—Et la priez-vous, la sainte Vierge.....?

—Je vous jure, mon aumônier, que je n'ai pas passé un seul jour de cette triste campagne sans réciter le *Souvenez vous*.

—Comment, mon ami, vous êtes compatriote de la sainte Vierge..... et vous la priez tous les jours? Je suis sûr qu'elle peut, et j'espère qu'elle voudra vous sauver..... A genoux, avec moi, récitons ensemble le *Souvenez vous*; le secours ne se fera peut-être pas attendre!

A peine avaient-ils achevé le dernier mot de cette prière infail-  
lible, des coups précipités retentissent à la porte. Le soldat a  
compris, le quart d'heure est expiré, et s'affaissant sur lui-même,  
il dit en sanglotant: Je vais mourir. Ma pauvre mère, je ne vous  
reverrai plus.

L'aumônier ouvre; un inconnu, aux traits bouleversés, se pré-  
sente:

—Monsieur l'aumônier, n'entendez vous pas le bruit qui se fait  
sur la place de la mairie?

—Monsieur, j'entends très bien, mais permettez-moi de vous  
demander à qui j'ai l'honneur de parler; car vous, monsieur, à  
mes insignes, vous voyez bien que je suis.....

—Je suis le chef du parquet de Gex. L'ordre et la paix sont  
troublés; mon devoir est de rétablir l'ordre. La population  
entière demande la délivrance du sergent. Ces braves gens ne  
veulent point que le premier sang versé ici soit du sang français.  
Si cette exécution a lieu, vous aurez de nouvelles misères sur les  
bras et vous n'en avez pas besoin, monsieur l'aumônier.

—Aidez-moi donc à sauver la tête du sergent.

—Monsieur, c'est tout mon désir; malheureusement, les ser-  
ments d'honneur et de conscience m'interdisent toute intervention  
dans cette affaire.

Il faut donc le laisser fusiller.

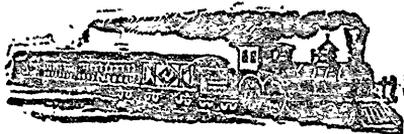
—Non, monsieur, si nous pouvons faire mieux.

(A suivre.)

## A travers le monde des nouvelles

**Québec.**—Les Quarante Heures auront lieu au couvent de Sainte-Anne-la-Pocatière, le 3; au couvent de Saint-Gervais, le 5; au couvent de Lotbinière, le 7; à l'hôpital du Sacré-Cœur, le 9.—Les journaux de Montréal prédisent encore l'érection d'un nouveau diocèse dont Valleyfield serait la ville épiscopale.—La nomination du nouvel évêque de Chicoutimi n'aura probablement pas lieu avant la fin d'avril.—M. l'abbé C. Langlois, qui a temporairement exercé le ministère dans le vicariat de Pontiac, a été nommé vicaire à Saint-Casimir.—L'Institut de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal compte aujourd'hui 1,602 religieuses professes, dont 950 de chœur et 52 converses; 96 novices, dont 63 de chœur et 28 converses; 25 postulantes, dont 18 de chœur et 7 converses; 105 établissements divisés en 6 provinces: province de Notre-Dame, province de Ville-Marie, province de Montréal, province de Québec, province d'Ontario et province Maritime. 22,784 élèves ont fréquenté les classes pendant la dernière année scolaire. 679 religieuses sont décédées depuis la fondation de l'Institut.—Les pertes cau ées par l'incendie du toit du grand séminaire de Québec s'élèvent à près de 5,000 piastres.—Le secrétaire privé de l'archevêque de New-York, Mgr McDonnell, a été élu évêque de Brooklyn, N. Y.—M. l'abbé Ph. Syvain, directeur du *Messenger de Sainte-Anne*, vient de publier le récit de la mort et des funérailles de Mgr Jean Langevin, suivi d'une notice biographique.—M. l'abbé P. Grondin, vicaire à St-Raphaël, a été transféré au vicariat de St-Paschal, et M. l'abbé M. Bernard, vicaire à Saint-Paschal, a été transféré au vicariat de Saint-Raphaël.—M. l'abbé Joseph-Uldéric Brulé, décédé le 28 mars dernier, à l'Hôtel Dieu de Montréal, appartenait à la société d'une messe *section provinciale*.

**France.**—Sous le titre de "Feuilles détachées," M. Renan a commencé la publication de ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. La préface promet, car l'apostat ne parle à peu près que de soi-même, et ne fait que se vanter.—Un décret du 30 janvier a créé au Collège de France une chaire d'histoire générale des sciences, et a nommé à cette chaire M. P. Lafitte, qui fait ouvertement profession d'athéisme.—En deux mois et demi, on a prononcé en France 10 condamnations contre des assassins. L'école sans Dieu produit ses fruits.—La vie de Mgr Freppel, écrite par Mgr Ricard, est parue cette semaine chez Dentu.—Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens, est mort le 1er mars à l'âge de 76 ans. Né au diocèse de Besançon, l'abbé Jacquenet devint curé de Saint-Thomas, à Reims, sous Mgr Gousset. Nommé évêque de Gap, en 1881, il fut transféré à Amiens trois ans après. Très indulgent pour les personnes, le regretté prélat était d'une rare énergie quand il croyait qu'une question de doctrine était en jeu.



## CHEMIN DE FER

### \* \* \* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \* \* \*

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

#### ARRANGEMENTS D'HIVER

Commençant *LUNDI* le 19 octobre 1891, les trains circuleront comme suit:

##### LA SEMAINE

Laissent Québec pour Sainte-Anne, à 7.55 a. m. et 5.40 p. m.  
Arrivent à Québec de Sainte-Anne, à 7.10 a. m., 1.05 p. m.,

##### AVIS

Les *SAMEDIS*, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m., au lieu de 12.00, et arrivera à Québec à 1.35.

##### LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.45 a.m. 2.00 p.m. 5.40. p. m.  
Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m. et 1.05 p. m., 5.05 p. m.  
Pour les taux s'iaux du fret et des passagers s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

## CATECHISME

### DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

**A VENDRE** Au bureau de la "SEMAINE RELIGIEUSE."  
PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

## GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE  
CANADIENNE.

#### PIANOS :

Heintzman & Cie.,  
Wm Bell & Cie.,  
Dominion & Cie.,  
Decker Bros. N.-Y.,  
Schiedmayer, etc

#### HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,  
Dominion & Cie.,  
Cornwall & Cie.,  
Burdet & Cie.,  
Scheidmayer, etc.

#### MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

## LE CATECHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec,  
Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché  
de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour  
toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais  
aux libraires.

"Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la  
seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de  
Québec, Montréal et Ottawa."

# J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de PIANOS carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMBE & Co..... De Toronto  
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. " "

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

**HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON**

De THOMAS & Co, DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc.—M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

**BERNARD, FILS & Cie, | <sup>EDITEURS</sup> DE MUSIQUE**

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

En face de M. McWilliam, confiseur)

**==VIGNOBLES CANADIENS==**

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

**J.-B. LASNIER ET FILS,**

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPÉCIALITÉS :** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

H. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honnêteté la confiance du public.